

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil d'administration de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges

Séance du 26 mai 2026

> Présents

- Ville de Limoges : M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Vice-Président ; M. Vincent JALBY ; Mme Bouchra DAHMANI ; Mme Claire CALAND ; M. Gilbert BERNARD
- Région Nouvelle-Aquitaine : M. Thibault BERGERON
- DRAC Nouvelle-Aquitaine : Mme Marianne VALKENBURG

> Absents excusés : M. Guillaume GUERIN, Président

> Assistent à la séance

- Région Nouvelle-Aquitaine : Mme Marion CIBER
- Ville de Limoges : Mme Lydie KUHNER
- Opéra de Limoges : M. Alain MERCIER, Directeur général ; M. Nicolas FAYE, Directeur général adjoint ; Mme Françoise TRAPINAUD Directrice administrative

M. Philippe PAULIAT-DEFAYE préside la séance

DELIBERATION N°2026.22

Convention de partenariat entre l'Opéra de Limoges et les Francophonies, Des écritures à la scène pour la saison 2026/2027

Depuis de nombreuses années l'Opéra de Limoges collabore à l'accueil et à la programmation du festival des Francophonies, qui au fil des années est devenu un rendez-vous incontournable pour la saison de l'opéra.

Pour l'édition 2026 des Zébrures d'automne qui se déroulera fin septembre, début octobre 2025, une nouvelle opportunité se présente pour collaborer sur l'accueil des événements et manifestations suivantes :

	DATES	LIEUX	VALORISATION
Ouverture	Mercredi 23 septembre 2026	Foyer du public	2 000 €
Requiem pour un théâtre, de Koumarane Valavane	Mercredi 23 septembre 2026	GT - Grande salle	8 500 €
Le Silence des Tabous, de Ulrich N'toyo	Jeudi 24 et vendredi 25 septembre 2026	MAD - JM	5 500 €
Mansa Moussa, Les Ballets africains	Vendredi 25 septembre 2026	GT - Grande salle	8 500 €
Post Orientalist Express, d'Eun-Me Ahn	Mardi 29 septembre 2026	GT - Grande salle	10 250 €
Haidouti Orkestar	Samedi 3 octobre 2026	GT - Grande salle	8 500 €
Sainte Aube	Samedi 3 octobre 2026	Foyer du public	2 000 €

L'Opéra met à disposition des Francophonies, Des écritures à la scène la salle du Grand Théâtre et de Jean Moulin - Maison des Arts et de la Danse à titre gratuit pour l'ensemble de la manifestation. Le coût de cette mise à disposition est estimé à **45 250 € HT** jours de montage et de répétition compris.

Les Francophonies, Des écritures à la scène régleront la totalité des dépenses liées aux concerts programmés à l'opéra soit les contrats de cession, les frais de transport, de restauration et d'hébergement, les droits d'auteur ainsi que les éventuelles dépenses liées à la location d'instruments et de matériel nécessaire à l'organisation du festival dans son ensemble.

Les Francophonies, prendront également en charge les coûts du service de sécurité, nécessaire au bon déroulement des spectacles et manifestations.

L'Opéra de Limoges fera un apport financier de 10 000 € au festival dans le cadre de la co-programmation du spectacle Post Orientalist Express. Cet apport sera intégré au contrat de cession des droits de représentation du spectacle à intervenir entre le producteur et les deux exploitants.

Une partie de la billetterie du festival est réalisée par l'Opéra de Limoges qui reversera au festival l'intégralité des recettes perçues correspondant aux spectacles financés par ce dernier. Les recettes du spectacle Post Orientalist Express seront partagées entre les deux parties au prorata des apports financiers de chacun. La politique tarifaire et le détail de ce partage sont intégrés dans le contrat de cession des droits de représentation du spectacle à intervenir entre le producteur et les deux exploitants.

L'Opéra pourra également accueillir certaines manifestations organisées par les Francophonies, Des écritures à la scène dans le cadre du festival Les Zébrures de printemps 2027. Les modalités de l'accueil de ces manifestations feront l'objet d'un avenant à la présente convention ou de contrats de mise à disposition séparés.

Je vous propose d'autoriser le Président de la régie personnalisée de l'Opéra de Limoges, ou à défaut le Vice-Président et le Directeur général, à signer la convention de partenariat à intervenir entre les Francophonies, Des écritures à la scène et l'Opéra de Limoges et ces éventuels avenants et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

